



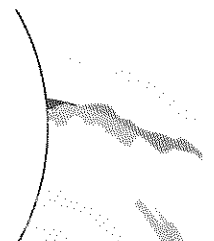
Secrétariat Sekretariat
Permanent für die
pour la Prévention Prävention
des Pollutions industrieller
Industrielles Umweltbelastung
Strasbourg Kehl

Réunion du groupe de travail "nuisances olfactives" et des industriels signataires de la charte "odeur"

Le mardi 24 juin 2014 à 10 h 30 à la DREAL Alsace

Sommaire

I)	Bilan du numéro de téléphone centralisé de réception des signalements pour nuisance olfactive 2013	2
II)	Présentation de Blue Paper	4
III)	Présentation de Bio Springer	4
IV)	Présentation de SIL FALA	5
V)	Divers	5
VI)	Annexe : liste des participants	6



l) Bilan du numéro de téléphone centralisé de réception des signalements pour nuisance olfactive 2013

Arnaud BONTEMPS justifie sa présentation plus synthétique que les années précédentes par un renseignement moins précis du fichier en 2013. Un bilan plus complet pourra être communiqué ultérieurement au SPPPI.

Les appels se sont répartis comme suit :

	Kehl/Allemagne		Strasbourg		CUS hors Strasbourg		Total	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Total de signalement	13	10	16	52	13	17	42	79
Jours de plainte	12	8	29	41	9	14	50	63
Jours critiques (4 appels au moins)	0	0	1	0	0	0	1	1*

Lors du "jour critique" observé en 2013, les appels provenaient d'Eschau, d'Illkirch-Graffenstaden, de Lingolsheim et de Strasbourg.

Outre le départ à la retraite de Dominique Harmant, chargé de la gestion de ce numéro à la CUS, plusieurs éléments amènent à remettre en question cette gestion.

Le nombre total d'appels a progressé entre 2012 et 2013, mais les motifs des appels restent toujours aussi disparates, avec des signalements dépassant largement le cadre des odeurs d'origine industrielle, allant de l'odeur agricole à celle produite par un voisin. Ces odeurs sont d'autant plus difficiles à identifier que les qualificatifs restent vagues, et que la localisation et l'horaire sont renseignés avec une précision aléatoire. Le numéro "odeurs" semble être devenu un exutoire des citoyens pour toutes les mauvaises odeurs, parmi lesquelles la part des nuisances d'origine industrielle est devenue assez faible.

Le traitement des appels pose également problème. Le Service Environnement de la CUS ne dispose plus des moyens d'enquête nécessaires pour investiguer tous les signalements, et retrouver leur origine. À cela s'ajoute la problématique des compétences juridiques d'intervention.

Arnaud BONTEMPS suggère par conséquent de redéfinir les objectifs et les moyens du numéro "odeurs".

Jean-Luc DÉJEANT estime que la plupart des signalements peuvent être reliés à des causes industrielles, qu'il s'agisse des odeurs "de caoutchouc", "de soufre" voire "de lisier".

Il note encore que des investigations étaient menées suite aux signalements aux débuts du numéro, en utilisant la rose des ventes de l'ASPA. Celles-ci étaient souvent couronnées de réussite.

Jean-Jacques SPIESS observe que ses appels n'apparaissent pas dans la liste anonymisée. Il en déduit donc qu'elle n'est pas exhaustive. Or, il importerait absolument d'apporter la garantie d'une prise en compte de tous les appels, y compris ceux qui arrivent sur le répondeur.

Guy HIRLIMANN rapporte avoir moins appelé en 2013, par lassitude. Par ailleurs, il avance que les personnes appelant la première fois ont pu être découragées par le passé par l'absence de répondeur, surtout si elles appelaient la nuit, moment où les odeurs se manifestent le plus. Il pointe encore une réduction des odeurs lorsque l'usine d'incinération est fermée.

Arnaud BONTEMPS fait valoir que des signalements ont incriminé cette usine alors qu'elle était en grève, et que deux semaines ont été nécessaires pour rattacher des signalements à l'incendie de Stutzheim. Ces exemples montrent la difficulté d'identifier clairement la provenance des odeurs. Il considère que le fonctionnement du numéro doit être remis en cause en fonction des attentes des riverains, du SPPPI et des industriels.

Jean-Luc DÉJEANT fait valoir que le dispositif permet de se retourner rapidement vers l'industriel en cas de problème important, et un suivi des odeurs dans le temps. Son objectif n'est en revanche pas nécessairement d'agir face à chaque signalement.

Karima CHAKRI s'enquiert du nombre de plaintes relayées aux industriels en 2013.

Arnaud BONTEMPS ne sait répondre précisément, puisque tous les échanges avec les industriels n'ont pas nécessairement été repris dans la base. Il souligne encore que les habitants de la CUS sont sensibles à leur relation de voisinage avec l'industrie. Ils ne doivent néanmoins pas penser que ce numéro constitue la porte d'entrée de la gestion de crise, car l'organisation installée derrière ce numéro n'est pas dimensionnée pour incarner le premier maillon de cette chaîne d'actions.

Karima CHAKRI signale que les investigations réalisées à la suite d'alertes permettaient d'informer les industriels sur la perception des odeurs à l'externe, puis de croiser cette donnée avec les informations collectées en interne. Ils pouvaient ainsi se remettre en question en cas d'incident.

Jean-Luc DÉJEANT rappelle que tel était le but initial du numéro. Or, le basculement vers un numéro aboutissant systématiquement à un répondeur lui paraît poser problème pour l'exploitation des données.

Patrick GRUBER sollicite également une information des Communes.

Arnaud BONTEMPS confirme la volonté de les informer à l'avenir des problèmes d'odeurs significatifs les concernant.

Lothaire ZILLIOX convient de la nécessité de repenser le système, et de recentrer les signalements sur les pollutions industrielles. Il note à ce propos une très forte réduction du nombre de signalements depuis 2001, grâce aux efforts et à l'implication des exploitants. Il suggère la tenue d'une réunion de travail à l'automne 2014 pour discuter de cette évolution et relancer la dynamique du groupe « odeurs ».

Charles DREYFUS propose une collaboration du SAMU de l'Environnement en vue d'élaborer un dispositif pérenne.

Pour Jean-Luc DÉJEANT, il faudrait peut-être mieux expliquer aux habitants que le numéro est destiné au signalement des odeurs d'origine industrielles, et non au signalement de toutes les odeurs.

Arnaud BONTEMPS souligne que ce point est spécifié par le répondeur.

Jean-Jacques SPIESS rapporte que l'Association ARBRE s'est rendu compte qu'il était trop compliqué de passer par le numéro « odeurs ». Elle a par conséquent monté un circuit de signalement à destination des riverains de la briquèterie Wienenberger, et assure un retour vers cet industriel. Si ce dispositif est plus efficace pour le signalement, l'Association éprouve en revanche plus de difficulté à obtenir le traitement des sources d'odeur.

Lothaire ZILLIOX considère qu'il est du rôle des associations d'être des acteurs de terrain et de mener ce travail de sensibilisation. Le SPPPI peut ensuite intervenir pour discuter avec l'industriel des mesures à entreprendre.

Stéphanie VIRON fait part du dépôt d'un dossier en vue de travaux sur la cheminée de cette briquetterie auprès de la DREAL.

Jean-Jacques SPIESS déplore que la question de la fermentation des résidus de papeterie utilisés dans son *process* et stockés à l'air libre ne soit pas traitée. Ce procédé rend certes service aux industriels, mais il est également impératif de protéger les riverains des odeurs.

Arnaud BONTEMPS avance que l'impression d'inutilité du numéro découle sans doute du fait que les plaignants ne sont pas recontactés. Il importe donc de faire comprendre que l'appel est utile et pris en compte même si le plaignant n'est pas rappelé, et que par définition, ce numéro n'est pas centré sur le citoyen et les cas particuliers. Il peut également sembler inopérant parce que la nuisance continue. Les riverains doivent donc prendre conscience de l'ampleur du processus nécessaire pour aboutir à une mesure corrective.

Jean-Jacques SPIESS estime que de répondre à 84 appels par an ne requiert pas des ressources humaines démesurées. Il lui paraît donc être la moindre des choses que de recontacter les appelants.

Michael UMHEY reconnaît les efforts des industriels. Il lui semble néanmoins que la persistance d'odeurs pendant plusieurs jours consécutifs ne peut être qualifiée de simple incident. Les épisodes chroniques supposent de se retourner vers l'exploitant.

Karima CHAKRI souligne l'inertie des procédés, qui rend souvent impossible de supprimer les odeurs immédiatement. L'effet de l'action rapide à la suite de l'appel est donc différé.

Jean-Luc DEJANT fait valoir l'implication des industriels travaillant avec le SPPPI pour prendre des mesures au-delà des contraintes réglementaires.

Stéphanie GIRON ajoute que le renforcement des contraintes légales devrait également conduire à une réduction des odeurs.

Michael UMHEY pointe également la nuisance olfactive générée par l'épandage des agriculteurs des alentours de Kehl.

II) Présentation de Blue Paper

Karima CHAKRI signale la mise en place d'une phase de méthanisation à la station d'épuration, ayant permis de supprimer le décantage, source importante d'odeurs lorsque STRACEL exploitait le site.

Par ailleurs, la remontée des rapports d'incident en interne par les salariés se poursuit.

III) Présentation de Bio Springer

Armand LACAU explique que 2014 est consacrée à la consolidation des résultats obtenus en 2013.

Il souligne encore que les retours de Monsieur Harmant permettaient parfois de démentir l'hypothèse selon laquelle Bio Springer serait à l'origine d'une nuisance olfactive. Il met enfin l'accent sur l'attention accordée par l'industriel à l'environnement. Une quantification des odeurs pour chaque source canalisée et des émissions diffusées ainsi que de leur effet sur le voisinage sera ainsi réalisée fin 2014, début 2015.

IV) Présentation de SIL FALA

Parmi les actions engagées en 2013, Frédéric PITROIS rend compte de la poursuite du paramétrage du système automatisé gérant la multiplication des levures de sorte à prévenir les émanations d'odeurs.

Un seul signalement a été reçu en 2013, de la part d'un autre industriel. Après enquête, il s'est avéré que l'odeur ne provenait pas de SIL FALA.

Deux signalements ont été relayés par Monsieur Harmant en janvier puis en février 2014. Le premier était difficile à analyser puisque l'odeur avait disparu, tandis que le second a été relié à un industriel nouvellement installé.

V) Divers

La société TREDI a fait parvenir un rapport de ses actions au SPPPI avant la séance.

Stéphanie VIRON signale par ailleurs que SOPREMA modifie l'un de ses systèmes de mélange de bitume, dans le but de réduire les odeurs.

Jean-Luc DEJANT déplore enfin l'absence systématique de SENSIENT et d'autres industriels. Il ne lui semble en effet pas suffisant d'adhérer à la "Charte odeurs". Il insiste par conséquent sur le rôle que devrait jouer la DREAL dans l'incitation à participer aux réunions du SPPPI et à communiquer leurs rapports d'action.

Document rédigé par la société Ubiquis – Tél. 01.44.14.15.16 – www.ubiqis.fr – infofrance@ubiquis.com – revu et complété par le bureau du SPPPI et de l'APIAS.

Annexe

SPPPI

Version : 26 septembre 2014

Secrétariat Permanent pour la Prévention des
Pollutions Industrielles de l'agglomération de Strasbourg

Groupe de projet "Nuisances olfactives"
SIGNATAIRES DE LA CHARTE ODEUR

Réunion du : 24/06/2014

Personnes présentes ou excusées

Président ou Pilote : PRÉSIDENT : NON DÉSIGNÉ
M. DEJEANT

Nom, Prénom	Organisme	Présent	Excusé
BERNARD Daniel	Consultant indépendant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BONTEMPS Arnaud	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BUSSON Gérard	Société BIO-SPRINGER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
CHAKRI Karima	Société BLUE PAPER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
COLLIN Anne-Sophie	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
DEJEANT Jean-Luc	Association de Défense des Intérêts des Quartiers centre-est de Strasbourg (ADIQ)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DREYFUS Charles	SAMU de l'Environnement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ERB Eddie <i>représenté par Patrick Gumber Adjoint</i>	Mairie d'Oberschaefolsheim	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
FRANCOIS Yves	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
HEITZ Jacques	Fédération Alsace Nature	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
HIRLIMANN Guy	Consultant indépendant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
JUND Alain	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
KAH Benoît	Association de Défense des Intérêts des Quartiers centre-est de Strasbourg (ADIQ)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LACAU Arnaud	Société BIO-SPRINGER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LEMOINE Isabelle	Société SENERVAL	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
LEROY Tony	Société SENERVAL	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
MORIVAL Laurence	SPPPI - APIAS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1 / 2

Nom, Prénom	Organisme	Présent	Excusé
PITROIS Frédéric	Société SIL FALA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
REINBOLT René	Fédération Alsace Nature	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
SCHWARTZ Pierre	Société TREDI	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
SIRY Laurent	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SPIESS Jean-Jacques	Fédération Alsace Nature	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
UMHEY Michael	Regierungspräsidium Freiburg	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VILLEREZ François	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement d'Alsace (DREAL)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
VIRON Stéphanie	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement d'Alsace (DREAL)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ZILLIOX Lothaire	Consultant indépendant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>